

## Candidature au conseil d'administration de l'Afac-Agroforesteries Assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2023

**La personne morale (nom de l'organisme) :** SEPANT

**Ayant comme mandataire (nom – prénom) :** DEBRON Bruno (président)

*(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légale, ayant mandat pour représenter la personne morale)*

**Et comme délégué (nom – prénom) :** Damien Avril suppléé par Flore Del Rio

*(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)*

**Porte sa candidature au conseil d'administration de l'Afac-Agroforesteries**

*(cocher la case - un seul choix possible)*

**en tant que suppléant, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes**

**en tant que suppléant, pour la région Centre-Val de Loire**

**en tant que suppléant, pour la région Ile-de-France**

**en tant que titulaire, pour la Corse**

-----

**Motivation de votre candidature (profession de foi) :**

Dans le cadre de son projet « Aux arbres et cætera », la SEPANT travaille depuis 3 ans à revaloriser l'arbre hors forêt sous une approche globale, au sein du département d'Indre-et-Loire, du conseil technique à la valorisation (2021 début des actions via la création d'un collectif de planteurs bénévoles du même nom et l'implication dans le cadre du plan de relance).

Le constat d'une forte dégradation du bocage et de son manque de renouvellement, la SEPANT a lancé le projet « Aux arbres et cætera », à destination, dans un premier temps, des agriculteurs pour favoriser la réintégration du bocage dans les milieux ruraux, mais elle agit aussi sur le volet de la lutte contre les pollution diffuses, ou encore l'érosion des sols dans le cadre des Contrat Territoriaux des entités gemapiennes (syndicats de rivières, collectivités territoriales).

La SEPANT est également impliquée dans la dynamique de création de l'AFAC-Régionale Centre Val-de-Loire (participation aux réunions d'échange). Le travail en réseau fait intégralement partie de son ADN, en étant elle-même fédération départementale des associations de protection de l'environnement, mais étant également en relation avec les associations de planteurs locales, les associations paysannes tel que InPACT37 et autres structures environnementales du département, mais aussi de la région. La SEPANT a pour objectif de continuer à élargir davantage le réseau au sein du département et de la région.

Ainsi participer aux réflexions régionales et nationales paraît pertinent dans la continuité du projet de l'association, et permettra à la SEPANT de se faire le relai des enjeux régionaux, des actions mises en place et des projets des acteurs régionaux qui s'incluent dans cette démarche collective.

La réunion de l'ensemble des structures (collectivités, associations et autres acteurs individuels) œuvrant à la valorisation de l'arbre hors forêt, et la sensibilisation de tous, permet de porter auprès de la région CVL un projet commun de développement de la filière bocagère durable, répondant ainsi aux attentes sociétales (biodiversité, eau, climat, économie locale, etc...), indispensable à la transition énergétique et écologique de nos territoires.

Ainsi la SEPANT propose sa candidature, en tant que suppléant régional Centre-Val de Loire (le titulaire étant le PNR de la Brenne), au sein du Conseil d'Administration de l'Afac-Agroforesteries pour poursuivre son engagement au nom des acteurs de la région Centre Val-de-Loire.